
La morphologie verbale

Un autre domaine où la morphologie flexionnelle a son mot à dire est celui de la morphologie verbale. Le système verbal du français est assez riche et assez élégant. Dans ce qui suit, nous examinerons quelques-unes de ses caractéristiques. Mais avant de commencer, retenons une chose. Le but de l'analyse consiste non seulement à identifier les différentes formes possibles des verbes français, mais aussi leur contribution au sens. Nous verrons qu'en tant que système, la morphologie verbale définit une sorte d'architecture mentale qui permet aux locuteurs de saisir et d'exprimer les actions dans le temps.

Formes fléchies et non fléchies

Une première distinction s'impose entre les formes **fléchies** qui portent des marques de temps, de personne, de mode et de voix, et les formes **non fléchies**, telles que l'infinitif, le participe présent et le participe passé, qui ne portent pas de telles marques.

L'infinitif, en particulier, représente le verbe dans son état le plus neutre: sans spécification aucune. C'est pour cette raison qu'on l'utilise dans les entrées lexicographiques (dans les dictionnaires). C'est aussi cela qui explique pourquoi l'infinitif peut fonctionner comme un nom, qui lui aussi est dépourvu de marques temporelles, ou de personne. Ainsi, on peut dire:

1. Marcher, c'est difficile. Ce livre, c'est difficile.
2. J'aime marcher. J'aime ce livre.

Le participe présent est presque aussi neutre que l'infinitif, sauf qu'il ajoute le concept d'action continue. On dira *en marchant* qui implique le déroulement du temps, mais ne spécifie pas la personne, le nombre, ou le point dans le temps. On peut utiliser *en marchant* pour parler du passé (*En marchant, j'ai vu un loup*), du présent (*En marchant, je bois mon café*) ou du futur (*En marchant, je penserai à ton offre*).

Le participe passé est analogue, sauf qu'il ajoute le concept d'une action accomplie: *les enfants gâtés, les livres lus*. En outre, le participe passé peut porter les marques de nombre et de genre: *fini - finis - finie*. Par contre, il ne porte pas de marques de personne, de temps, de mode ou de voix.

Si l'infinitif a une ressemblance frappante avec le nom, les participes ont une ressemblance évidente avec l'adjectif. C'est pourquoi le glissement entre les deux classes est assez facile.

Toutes les autres formes verbales sont à mettre dans les formes **fléchies**. Ainsi, en les analysant, on doit tenir compte des notions de personne, de temps, de mode et de voix.

La morphologie dérivationnelle

Matériaux pour la formation des mots

De façon générale, nous pouvons dire que la morphologie dérivationnelle s'occupe de la formation de mots nouveaux à partir de mots existants. Ainsi, à partir d'un mot comme *cuisine*, on peut ajouter le préfixe *-ette* pour donner le mot nouveau *cuisinette*. Par contre, il faut reconnaître deux complications à ce modèle simple. D'abord, il est possible d'ajouter plusieurs niveaux d'éléments, chacun donnant un mot, comme l'illustre la série suivante:

1. fermer
2. fermer + -able = fermable
3. in- + fermable = infermable
4. infermable + -ité = infermabilité

À un autre niveau, on constate qu'il existe des bases qui ne sont pas elles-mêmes des mots autonomes: on peut combiner *bio-* et *-logie* pour former le mot *biologie*.

Comme nous l'avons vu dans les exemples précédents, la formation des mots fait appel à des matériaux de plusieurs sortes. On peut identifier pour commencer les **bases lexicales**, qui correspondent en général à des noms, des verbes et des adjectifs. Ces bases peuvent exister de façon autonome (ex. *cuisine*): on parle alors de **bases libres**. Ou bien, elles peuvent se trouver seulement dans des formes plus complexes, (ex. *bio-*): on parle alors de **bases liées**. Les bases peuvent se combiner entre elles (ex. *bio-logie*, *camion-citerne*): on parle alors de *composition*.

Il est aussi possible d'ajouter un ou plusieurs **affixes** à une base (ex. *re-faire*, *québécois*). On parle alors de **dérivation** ou bien d'**affixation**. Les affixes sont des éléments attachés étroitement à une base lexicale, au point où on ne peut pas les en séparer. Ils ne correspondent pas à des noms, à des verbes ou à des adjectifs.

Il existe une autre classe apparentée aux affixes: les **clitiques**. En français, la classe des clitiques comprend les déterminants comme *le*, *ce* et les pronoms comme *je*, *le*, *y*. Comme les affixes, les clitiques sont des éléments non-autonomes: on ne les trouve

jamais seuls. Par contre, on peut séparer les clitiques et les bases par au moins un petit nombre d'éléments (p.ex. *je vois - je le vois; un livre - un beau livre*).

Dans les deux cas (composition et dérivation), il faut reconnaître en plus qu'il existe une différence entre la langue écrite et la langue parlée. Nous la respecterons dans ce qui suit.

Début.

Mots attestés, mots possibles et impossibles

Prenez la liste suivante:

1. blessure
2. coiffeuse
3. clintonisme
4. attireur
5. changeage
6. tissement
7. petitage
8. achetien

Si on demande à des locuteurs francophones de porter un jugement d'acceptabilité sur ces noms, la plupart accepteront facilement les deux premiers, accepteront probablement aussi les deux suivants, auront plus de doutes quant aux deux suivants, et refuseront sans doute les deux derniers. Pourquoi? C'est que les mots d'une langue sont de plusieurs sortes.

Pour commencer, il y a les mots **attestés**, qu'on peut trouver dans des textes, et qui figurent souvent dans les dictionnaires. *Blessure* et *coiffeuse* appartiennent à cette classe: on les voit dans le journal et on les entend dans la conversation. Il y a ensuite les mots **possibles**. Certains de ces mots sont d'une formation tellement normale qu'ils passent inaperçus lorsqu'ils apparaissent. Avec l'arrivée de M. Clinton sur la scène politique américaine, on a commencé à parler de *clintonisme*, mais le mot s'insère dans une longue série (*reaganisme, nixonisme, etc.*) et ne surprend personne. De même, *attireur* est d'une formation normale, et quelqu'un ayant besoin d'un terme pour nommer quelqu'un qui attire peut très bien former ce mot.

Mais il ne faut pas oublier que l'arrivée d'un mot sur la scène ne se fait pas de façon isolée. Le nouveau doit se tailler une place parmi les mots existants.

Ainsi, *changeage* et *tissement* sont d'une formation normale (on ajoute *-age* ou *-ment* à une base verbale). Leur problème vient du fait qu'il existe déjà d'autres formes pour nommer le même concept: *changement* et *tissage*. Malgré la normalité de *changeage* et de *tissement*, ils ont subi le **bloca**ge par l'existence antérieure de *changement* et *tissage*. Le blocage tend à empêcher la création d'une deuxième forme pour le même concept, surtout si le mot existant est de fréquence élevée. Par contre, il arrive qu'on crée une forme nouvelle pour porter un concept légèrement autre. Par exemple, depuis longtemps, l'adjectif utilisé pour désigner tout habitant de l'Ontario est *ontarien*. Mais depuis quelques années, avec la prise de conscience communautaire parmi les franco-ontariens, on a vu l'insertion d'une forme parallèle: *ontarois*, qui désigne non pas l'ensemble des habitants, mais seulement ceux de langue maternelle française.

Finalement, il existe des formes **impossibles**, dans le sens qu'elles seraient le produit d'un mécanisme de formation qui n'existe pas dans la langue. Par exemple, en français, le suffixe *-age* s'ajoute à des bases verbales: *tissage*. Mais la base *petit* est un adjectif. Par conséquent, le suffixe ne peut pas s'y appliquer. De même, le suffixe *-ien* qui s'ajoute à des bases nominales ou adjectivales (ex. *ontarien*), ne peut pas s'ajouter à une base verbale comme *acheter*.

En linguistique, on a tendance à indiquer les formes impossibles au moyen d'un astérisque précédent (**petitage*). De même, on marque les mots possibles mais non attestés. Nous utiliserons un plus pour cette catégorie de mots (+*attireur*).

Exercice: Évaluez la possibilité relative de chacune des formes suivantes: *tableur, forçation, cultivesque, cultivage, cultivation*.

Dans ce qui suit, nous allons commencer par examiner les mécanismes dérivationnels pour la formation des mots. Cette classe comprend la **suffixation**, la **préfixation** et la **formation parasynthétique**. Dans tous ces cas, à une base lexicale un **affixe**, c'est-à-dire une forme qui ne peut pas exister de façon autonome.

[Début.](#)

La suffixation

La fonction principale des suffixes consiste à rendre possible le passage d'une classe grammaticale dans une autre, avec des conséquences sémantiques, bien sûr. Dans tous les cas, les suffixes s'ajoutent à la fin des mots. Voyons quelques exemples:

1. chanter + -eur = chanteur
2. planète + -aire = planétaire
3. simple + -ifier = simplifier

Dans *chanteur*, le suffixe *-eur* s'ajoute à une base verbale pour créer un nom.

Dans *planétaire*, le suffixe *-aire* s'ajoute à une base nominale pour faire un adjectif, et dans *simplifier*, le suffixe *-ifier* s'ajoute à une base adjectivale pour faire un verbe.

Il est possible de caractériser chaque suffixe en appliquant trois sortes de critères.

1. Il faut demander à quelle sorte de base le suffixe s'ajoute. En principe, en français, seules les bases nominales, verbales ou adjectivales prennent des suffixes.
2. Il faut demander quelle partie du discours résulte de l'action du suffixe. Là encore, les possibilités se limitent à des noms, des verbes et des adjectifs, avec l'ajout spécial des adverbes (ex. *lent - lentement*).
3. Il faut demander ce que le suffixe ajoute comme contribution sémantique à l'unité complexe qui résulte de son action.

Si nous appliquons ces trois critères aux suffixes présentés ci-dessus, nous voyons que *-eur* s'ajoute à des verbes, produit des noms, et signifie 'quelqu'un qui V', où V représente la base verbale. Ainsi, un chanteur est quelqu'un qui chante. Par contre, *-aire* s'ajoute à des noms, produit des adjectifs, et signifie 'qui concerne N', où N représente la base nominale. Et *-ifier* s'ajoute à des adjectifs, produit des verbes, et signifie 'rendre ADJ', où ADJ représente la base adjectivale.

Exercice: Faites l'analyse de chacune des séries de suffixes suivantes:

**affichiste, guitariste, archiviste, automobiliste
abbattage, ajustage, accrochage, asphaltage
alphabétique, anecdotique, anatomique
accidentel, annuel, conceptuel
exactitude, inaptitude, infinitude, inquiétude.**

Notez que dans le cas des noms inanimés la méthode de suffixation permet de prévoir le genre du suffixé. Ainsi, *abbattage* etc. sont du masculin, mais *exactitude* est du féminin.

[Début.](#)

La préfixation

Par opposition aux suffixes, dont la fonction principale consiste à passer d'une classe grammaticale dans une autre, les préfixes en français ont une fonction surtout sémantique. Formellement, les préfixes se distinguent des suffixes par le fait de s'ajouter au début d'une base lexicale, plutôt qu'à la fin.

Au niveau formel, on constate que différents préfixes s'ajoutent à différentes sortes de bases. Comparons, par exemple, *re-* et *in-*, qu'on trouve dans des formes comme *revoir* et *inacceptable*. On constate que *re-* s'ajoute à une base verbale, tandis que *in-* s'ajoute à une base adjectivale. Comme dans le cas des suffixes, de telles différences de distribution nous permettent de faire le départ entre les différents préfixes.

Sur le plan sémantique, il est possible d'identifier plusieurs sortes de préfixes, comme l'indiquent les exemples suivants:

1. hyperactif, suraigu, ultraconservateur, extrafin
2. infrarouge, hypotension, sous-développé, subconscient

On note d'abord que les préfixes en **hyper** portent le sens 'au-dessus de la norme'. Par contre, ceux en **hypo** portent le sens 'en-dessous de la norme'. Dans les deux cas, la valeur du préfixe a à faire avec la notion de **degré**.

1. avant-goût, pré-histoire
2. après-midi, post-opératoire

Dans ces cas-ci, nous avons affaire à des préfixes **temporels**, qui désignent soit 'ce qui précède X', soit 'ce qui suit X'. Par contre, dans les exemples suivants, c'est la dimension **spatiale** qui entre en ligne de compte:

1. avant-bras, prémolaire
2. arrière-cuisine
3. transcanadien

Deux autres classes de préfixes importants concernent la **négation** et l' **aspect**. Le français possède une assez grande variété de préfixes négatifs, comme l'illustrent les exemples suivants:

1. inaccessible, impossible, illégal
2. amoral, anormal, analphabète
3. non-violent, non-marqué, non-étudiant

Pour ce qui est de l'aspect, deux préfixes principaux entrent en ligne de compte: *re-* et *dé-*. Voyons les exemples suivants:

1. faire - défaire - refaire
2. habiller - déshabiller - rhabiller

On constate que le préfixe *dé-*, qui s'ajoute à un verbe, présuppose l'existence d'un état et signifie `rendre non V^é', où V^é signifie le participe passé de la base verbale.

Ainsi, *défaire* signifie `rendre non fait', *déshabiller* `rendre non habillé'. Le préfixe *re-*, qui s'ajoute lui aussi à une base verbale, signifie `rendre V^é encore', et présuppose l'absence d'un état. Les deux impliquent donc l'aspect, ou l'évolution d'une situation dans le temps.